







A retenir

MILDIU		La pression diminue. Soyez attentifs aux prévisions météo et à la présence d'eau libre en cas de symptômes.
BLACK ROT		Des contaminations ont pu avoir lieu. Le stade de sensibilité maximale est en cours sur les cépages tardifs. Soyez attentifs aux prévisions météo et au temps d'humectation.
OIDIUM		Le stade de sensibilité élevée est atteint. Soyez attentifs.
VERS DE GRAPPE		Nous serions au début du vol.
FLAVESCENCE DOREE		Le premier traitement obligatoire est à positionner entre le 3 juin et le 14 juin 2026. En AB le deuxième traitement est à positionner 10 jours après le premier.

[Liste des mesures alternatives et prophylactiques en viticulture](#)

[Note technique commune vigne 2026](#)



Directeur de publication :

Denis CARRETIER
Président de la Chambre
Régionale d'Agriculture
d'Occitanie
BP 22107
31321 CASTANET
TOLOSAN Cx
Tel 05.61.75.26.00

Comité de validation :
Syndicat du Chasselas de
Moissac, CEFEL, Chambre
d'agriculture du Tarn-et-
Garonne, Qualisol, Chambre
régionale d'Agriculture
d'Occitanie, DRAAF
écophyto
Réduire et améliorer l'utilisation des phytos

Action du plan Ecophyto pilotée
par les ministères en charge de
l'agriculture, de l'écologie, de la
santé et de la recherche, avec
l'appui technique et financier de
l'Office français de la Biodiversité








METEO

• Météo de ces derniers jours

Nous avons enregistré de fortes précipitations en milieu de semaine dernière. L'humidité a été constante toute la journée de jeudi. Les températures assez fraîches sont progressivement remontées avec le retour du soleil.

Station	Cumul 7 derniers jours							Cumul depuis maturité moyenne de la masse des œufs en Midi Pyrénées (07/04/26)	
	lundi 1 juin 2026	mardi 2 juin 2026	mercredi 3 juin 2026	jeudi 4 juin 2026	vendredi 5 juin 2026	samedi 6 juin 2026	dimanche 7 juin 2026		
Auty (radar)	0	1.5	0.4	26.7	0	0	0	28.6	125.8
Cazes Mondenard (radar)	0	0.6	0.5	25.5	0.3	0	0	26.9	110.6
Moissac (radar)	0	0.6	0.2	21.1	0.1	0	0	22	111
Cordes Tolosanes (radar)	0	1.1	0.7	20.1	0.2	0	0	22.1	123.4
Cuq (radar)	0	0.9	0	11	1.1	0	0	13	125
Labarthe (radar)	0	0.8	0	25.4	0.2	0	0	26.4	98.9
Larrazet (radar)	0	0.6	0.1	23.8	0.5	0	0	25	117
Mas Grenier (radar)	0	1.2	0.1	21.2	0.3	0	0	22.8	128
Monclar (radar)	0	2	1.9	26.8	0	0	0	30.7	128.6
Puyaroque (radar)	0	2.6	0	33.8	0.6	0	0	37	145.1
Sérignac (radar)	0	0.8	0	17.4	0.9	0	0	19.1	106.5
St Loup (radar)	0	0.4	0.4	20.1	0.3	0	0	21.2	129.3
Labastide-St-Pierre (radar)	0	1.7	0.8	18.8	0	0	0	21.3	138.4
Pompignan (radar)	0	0.4	0	22.3	0	0	0	22.7	162.3
Villaudric (radar)	0	2	0.1	20.6	0	0	0	22.7	129.5

• **Prévisions du 9 juin au 15 juin (Source WEENAT)**

	Date	mar 09/06	mer 10/06	jeu 11/06	ven 12/06	sam 13/06	dim 14/06	lun 15/06
82	Température (°C)	12-21	11-21	10-22	9-28	10-30	10-31	11-30
	Pluie (mm)	0-1	0-0	0-0	0-0	0-0	0-0	0-0
								

Le soleil va s'imposer sur les jours qui viennent. Les températures devraient monter au-delà de 30°C en fin de semaine.

PHENOLOGIE

Cépages	Nouaison	Grain de plomb	Petit pois
Précoces			
Tardifs			

Stade Majoritaire		Stade Minoritaire	
-------------------	--	-------------------	--



Stade BBCH 71 : Nouaison Stade BBCH 73 : Grain de plomb.

Stade BBCH 75 : petit pois

Crédit Photos SCM

Les stades phénologiques se succèdent rapidement dans ces conditions très favorables. Une semaine à 10 jours d'avance par rapport à ces dernières années.

MILDIU (*PLASMOPARA VITICOLA*)

• Modélisation (Potentiel système)

Situation au 7 juin :

La pression a diminué sur une majorité de secteurs, moins que prévu mais le risque potentiel reste faible dans le vignoble. Des contaminations épidémiques ont été modélisées le 4 juin sur les secteurs les plus arrosés ce jour-là (plus de 25mm à Cazes Mondenard). Aucune extériorisation de symptômes n'était attendue.

Simulation au 15 juin :

La pression poursuit sa baisse, le risque potentiel sera faible à J+7. Les cumuls nécessaires pour entraîner des contaminations épidémiques sont stables : 35 à 85mm (ou 25mm en une seule fois) selon le secteur dans le Tarn et Garonne. Les extériorisations des contaminations ayant pu avoir lieu le 4 juin sont attendues après 9 jours d'incubation.

Clés d'interprétation de Potentiel Système :

Les contaminations pré-épidémiques sont des épisodes de contaminations de faible ampleur et souvent non-identifiées au vignoble. A la différence des contaminations épidémiques qui sont caractéristiques du démarrage de l'épidémie, les contaminations pré-épidémiques sont généralement sans gravité.

Rappelons que les contaminations épidémiques ne sont possibles que lorsque la masse des œufs d'hiver atteint sa maturité (à ne pas confondre avec les premiers œufs précoces).

• Situation au vignoble

Quelques très rares taches sur feuilles ; la situation reste saine.

Évaluation du risque : Le risque est faible. Restez attentifs aux rosées matinales en cas de symptômes et aux prévisions météo.



Mildiou sur grappe – Rot Gris.
Crédit photo : Syndicat du Chasselas

BLACK ROT (*Guignardia bidwellii*)

- **Éléments de biologie**

[Consulter la note de l'INRAE ICI](#)

- **Situation au vignoble**

Pas de nouvelles taches. Aucune évolution. Des contaminations ont pu avoir lieu lors des pluies du 4 juin. Les symptômes pourraient apparaître autour du 20 juin.

Évaluation du risque : Soyez attentifs aux prévisions météo. Des contaminations sont possibles en cas de pluie et de temps d'humectation important. La nouaison, stade de sensibilité maximal est encore en cours sur certains cépages.

Mesures prophylactiques : Elles servent à diminuer les sources d'inoculum primaire :

Supprimer les feuilles portant les premiers symptômes au cours de vos travaux de relevages.



Symptômes de Black Rot sur feuille
Crédit photo : syndicat du chasselas

OÏDIUM (*Erysiphe necator*)

- **Facteurs influençant le développement du champignon de biologie**

Source Ephytia INRAE consultable [ICI](#)

Ce champignon ne nécessite pas d'eau liquide pour germer et se développer, cependant il requiert une hygrométrie élevée et une faible luminosité. C'est pourquoi, **il affectionne les vignes vigoureuses** dans lesquelles la lumière pénètre moins bien.

Les spores germent en conditions naturelles à des températures comprises entre 4°C et 35-40°C, avec un optimum de l'ordre de 20 à 25°C. La germination s'initie en 1 à 2 heures.

Les humidités relatives élevées sont favorables au développement du champignon, ainsi que **l'irrigation**. Il en est de même pour les pluies fines, contrairement aux pluies importantes qui assurent un lessivage des conidies.

Le vent favorise la dissémination des conidies et permet de limiter les températures estivales. Des vents importants (3m/s) sont nécessaires pour assurer la dispersion des spores.

- **Situation au vignoble**

Aucun symptôme observé.

Évaluation du risque : Le stade actuel est très sensible et les conditions sont très favorables. Soyez extrêmement vigilants.

Il y a une grande disparité de sensibilité selon les cépages. Portez une **attention particulière** sur les **cépages sensibles** et dans les **zones à historique oïdium**.

Techniques alternatives :

L'utilisation de moyens de bio-contrôle est possible et efficace.

Consultez la liste des produits de bio-contrôle en [cliquant ici](#).



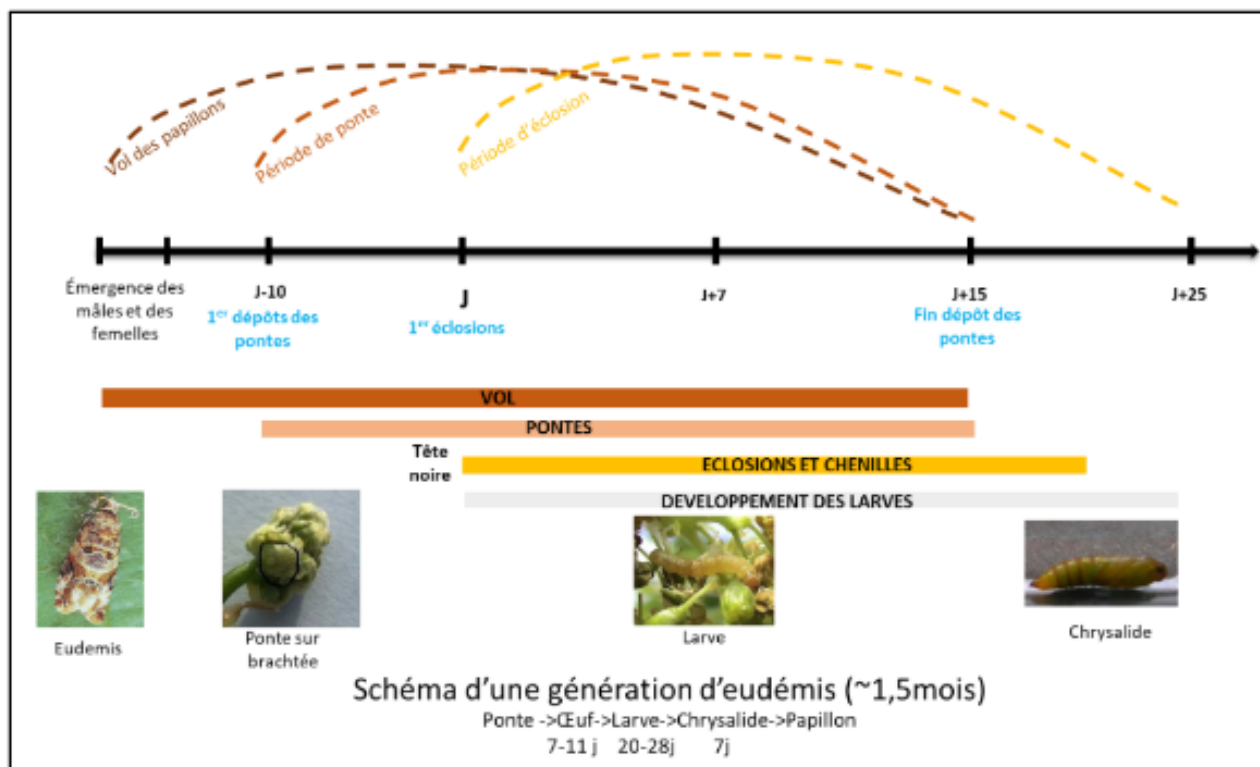
Symptôme d'oïdium sur baies
Crédit Photo : INRAE

VERS DE LA GRAPPE (*Lobesia botrana*)

- **Éléments de biologie**

Source Ephytia INRAE

Les adultes s'accouplent et les femelles pondent leurs oeufs de 2e génération isolément sur les baies vertes en cours de formation. L'oeuf incube durant une dizaine de jours avant de voir l'éclosion d'une jeune chenille. En deuxième génération, la chenille présente un stade errant, dit « stade baladeur » de moins de 24 h après lequel elle perce une baie, approximativement au stade phénologique « petits pois ». Elle y forme une galerie sous l'épiderme, à l'intérieur de laquelle elle va se développer. La chenille pourra s'attaquer aux baies voisines formant ainsi un foyer de 3 à 5 baies, appelé « perforation ». Ces foyers sont bien visibles en fin de développement par l'oxydation des tissus consommés qui prennent une teinte violacée, contrastant avec celle verte des baies. C'est lors de la formation de ces foyers et des perforations dans les baies que l'eudemis joue le rôle de vecteur à *Botrytis cinerea*. Les larves âgées sortent ensuite des baies pour aller nymphoser avant de s'envoler pour un nouvel accouplement à l'origine de la troisième génération.



- **Modélisation (EVA)**

Selon le modèle nous serions au début du vol de G2.

- **Situation au vignoble**

Un papillon d'eulia capturé. La population semble faible cette année encore.

Évaluation du risque : Au regard des faibles populations, le risque semble modéré. Restez attentifs aux perforations dans les jours à venir.

Techniques alternatives : Dans le cadre de la confusion sexuelle, l'efficacité du dispositif dépend du bon respect des conditions de pose (respect des densités de diffuseurs, renforcement des bordures ...). <https://www.vignevin-occitanie.com/fiches-pratiques/confusion-sexuelle/>



Larve d'Eudemis et perforation d'une baie
 Crédit photo : Gil BENAC – Vigneron du Vallon

CICADELLE DE LA FLAVESCENCE

DOREE (*Scaphoidus Titanus*)

- **Element de biologie**

D'après la fiche technique de l'INRAE consultable [ICI](#)

Scaphoideus titanus est inféodée à la seule espèce de vigne cultivée. Cet insecte présente une seule génération sexuée par an. Les femelles fécondées pondent plusieurs oeufs qui passent l'hiver en diapause (état de vie ralentie) et éclosent au printemps suivant. Les éclosions commencent dès le début de mois de mai et s'étalent sur 6 à 12 semaines.

Le cycle de développement larvaire comporte 5 stades, qui se succèdent en moyenne tous les 10 jours.

Les larves se localisent principalement à la face inférieure des jeunes feuilles de la base des ceps et sur les gourmands. Cette cicadelle s'alimente préférentiellement du contenu de la sève élaborée et excrète une grande quantité de miellat.

Les adultes apparaissent entre mi-juillet et début août et restent présents au vignoble jusqu'en septembre.

De nombreux facteurs environnementaux, en particulier la température, peuvent conditionner le début et la durée des éclosions ainsi que celle des différents stades de développement. Par conséquent, les différentes étapes du cycle de vie sont susceptibles de varier selon les sites et les années.

L'acquisition et la transmission du phytoplasme se fait passivement lors de la prise alimentaire de l'insecte. Lors de son alimentation sur une plante contaminée, des phytoplasmes peuvent être absorbés via l'ingestion de sève, et se multiplier activement au niveau des cellules de l'intestin, passent dans l'hémolymphe, gagnent les glandes salivaires et s'y multiplient (**période de latence d'environ un mois**). La contamination d'une nouvelle plante saine a lieu lorsque les phytoplasmes sont excrétés avec la salive dans la sève lors d'une prise de nourriture. La cicadelle devenue infectieuse le demeurera toute sa vie mais **ne transmettra pas les phytoplasmes à sa descendance**.

Dès qu'un foyer de maladie est présent, la propagation de la maladie au sein de la parcelle se fait de proche en proche à partir de ces ceps malades au cours du déplacement des larves infectieuses. Les adultes, se déplaçant par leur capacité de vol, peuvent aller contaminer des plantes plus éloignées. Les ceps en bordure de parcelle sont les plus exposés à l'arrivée de cicadelles adultes infectieuses car ils constituent un obstacle à leurs déplacements.

Par ailleurs, soulignons que le matériel végétal contaminé destiné à la production de greffon ou de porte-greffe joue un rôle majeur dans la dispersion à longue distance de la maladie. Dans ce cas, de nouveaux foyers primaires peuvent être introduits dans le vignoble avant même que les vecteurs soient installés.

• Situation dans les parcelles

Les éclosions observées depuis plusieurs semaines marquent un plateau ces derniers jours.

Les dates d'interventions ont été fixées par la DRAAF :

T1	du 3 juin au 14 juin 2026	A venir
T2	en conventionnel : 15 jours après le T1 soit du 18 juin au 29 juin 2026 en AB : 10 jours après le T1 soit du 13 juin au 24 juin 2026	Prochainement
L'arrêté préfectoral 2026 est consultable ICI		



Utilisez impérativement des spécialités commerciales ayant l'autorisation de mise sur le marché (AMM) pour l'usage cicadelles de la flavescence dorée et respectez la dose maximale autorisée par cette AMM.

Protection des abeilles et autres insectes pollinisateurs (arrêté du 20 novembre 2021) :

La vigne étant considérée comme une culture attractive (depuis la décision du Conseil d'Etat du 26 avril 2024), l'arrêté du 20 novembre 2021 s'applique.

Nous vous rappelons qu'aucun traitement insecticide ne peut être réalisé en présence de plantes mellifères en fleurs visitées par les pollinisateurs dans la parcelle, y compris avec des produits portant une mention abeille. **Le couvert végétal doit donc être préalablement rendu non attractif avant toute application** (par un moyen approprié tel que fauchage ou broyage ; roulage possible avec respect de la plage horaire des 5 h précisée plus bas).

Si le produit choisi :

- dispose d'une **mention abeille**
- ou détient une **autorisation explicite d'application sur culture en floraison** figurant dans son autorisation de mise sur le marché (AMM)
- ou est **utilisable en agriculture biologique** (par dérogation conformément à l'arrêté ministériel du 9 mai 2025 modifiant l'arrêté du 27 avril 2021 relatif à la lutte contre la flavescence dorée de la vigne et contre son agent vecteur)

Alors, l'application est possible y compris pendant la floraison de la vigne, mais uniquement dans les **2 heures précédant le coucher du soleil et dans les 3 heures suivant celui-ci**.

Sinon, le traitement doit être réalisé en dehors de la floraison de la vigne. Si la période réglementaire de traitement coïncide avec la floraison, l'application devra être positionnée au plus près de cette période, avant ou après floraison.

Dans tous les cas, les autres conditions de l'AMM doivent être respectées.

Pour plus de renseignements :

<https://draaf.occitanie.agriculture.gouv.fr/protéger-la-biodiversité-et-les-pollinisateurs-a4470.html>

CICADELLE VERTE (EMPOASCA VITIS)

- **Element de biologie**

Eléments de biologie : suivre ce lien : [Cicadelle verte – Ephytia \(Biologie\)](#)

• Situation au vignoble

Population de larves en augmentation. Soyez attentifs au seuil de risque. Pratiquez des comptages.

Évaluation du risque : Nous approchons de la période de risque. Il faut rester vigilant. Ce ne sont pas les adultes mais les larves qui sont à l'origine des dégâts de grillure.

Seuil indicatif de risque : 100 larves de cicadelle pour 100 feuilles

Techniques alternatives : Des solutions de biocontrôle existent. Elles sont à appliquer sur des larves jeunes ou de manière « préventive ». Par exemple, l'application d'argile comme barrière physique.



Larve de cicadelle des grillures- Crédit photo V. HARDY - QUALISOL

THRIPS (*Drepanothrips reuteri*)

• Situation dans les parcelles

Les Thrips sont visibles à ce jour sur le secteur de Mathaly. Par ailleurs, la situation est calme.

Évaluation du risque : Pratiquez des battages pour détecter leur présence. Les thrips noirs sont inoffensifs. Le *Drepanothrips* ravageur de la vigne est plutôt jaune-orangé.

Seuil indicatif de risque : 2 larves par battage (voir la [note technique](#))

Le battage doit se réaliser sur une surface blanche rigide. Battre **une seule fois** (pour ne pas les faire sauter au sol) les grappes et/ou les pousses terminales et attendre quelques secondes. Observez le déplacement des thrips de couleur orangé et de petite taille (0,6 mm)



A gauche : *Drepanothrips reuteri*
A droite : *Limothrips cerealum*
Photos CA 82

Annexe – Notes nationales Biodiversité – BSV (cliquer sur les images)



Prochain bulletin le 16 juin 2026

REPRODUCTION DU BULLETIN AUTORISÉE SEULEMENT DANS SON INTÉGRALITÉ (REPRODUCTION PARTIELLE INTERDITE)

Ce bulletin de santé du végétal a été préparé par l'animateur filière raisin de table du Syndicat du Chasselas de Moissac et élaboré sur la base des observations réalisées par la Chambre d'agriculture du Tarn-et-Garonne, le CEFEL, Qualisol et les agriculteurs observateurs.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La CRA d'Occitanie dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base des observations qu'ils auront réalisées et en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.

Financié dans le cadre de la stratégie **ecophyto**



Avec le soutien financier de

